



<https://publications.dainst.org>

iDAI.publications

ELEKTRONISCHE PUBLIKATIONEN DES
DEUTSCHEN ARCHÄOLOGISCHEN INSTITUTS

Dies ist ein digitaler Sonderdruck des Beitrags / This is a digital offprint of the article

Étienne Famerie

Papiers de Sherard, copies de Hochepied, schedae de Duker: contribution à l'histoire des copies manuscrites des inscriptions de Téos

aus / from

Chiron

Ausgabe / Issue 37 • 2007

Seite / Page 65–88

<https://publications.dainst.org/journals/chiron/359/4967> • urn:nbn:de:0048-chiron-2007-37-p65-88-v4967.7

Verantwortliche Redaktion / Publishing editor

Redaktion Chiron | Kommission für Alte Geschichte und Epigraphik des Deutschen Archäologischen Instituts, Amalienstr. 73 b, 80799 München

Weitere Informationen unter / For further information see <https://publications.dainst.org/journals/chiron>

ISSN der Online-Ausgabe / ISSN of the online edition 2510-5396

Verlag / Publisher Walter de Gruyter GmbH, Berlin

©2017 Deutsches Archäologisches Institut

Deutsches Archäologisches Institut, Zentrale, Podbielskiallee 69–71, 14195 Berlin, Tel: +49 30 187711-0

Email: info@dainst.de / Web: dainst.org

Nutzungsbedingungen: Mit dem Herunterladen erkennen Sie die Nutzungsbedingungen (<https://publications.dainst.org/terms-of-use>) von iDAI.publications an. Die Nutzung der Inhalte ist ausschließlich privaten Nutzerinnen / Nutzern für den eigenen wissenschaftlichen und sonstigen privaten Gebrauch gestattet. Sämtliche Texte, Bilder und sonstige Inhalte in diesem Dokument unterliegen dem Schutz des Urheberrechts gemäß dem Urheberrechtsgesetz der Bundesrepublik Deutschland. Die Inhalte können von Ihnen nur dann genutzt und vervielfältigt werden, wenn Ihnen dies im Einzelfall durch den Rechteinhaber oder die Schrankenregelungen des Urheberrechts gestattet ist. Jede Art der Nutzung zu gewerblichen Zwecken ist untersagt. Zu den Möglichkeiten einer Lizenzierung von Nutzungsrechten wenden Sie sich bitte direkt an die verantwortlichen Herausgeberinnen/Herausgeber der entsprechenden Publikationsorgane oder an die Online-Redaktion des Deutschen Archäologischen Instituts (info@dainst.de).

Terms of use: By downloading you accept the terms of use (<https://publications.dainst.org/terms-of-use>) of iDAI.publications. All materials including texts, articles, images and other content contained in this document are subject to the German copyright. The contents are for personal use only and may only be reproduced or made accessible to third parties if you have gained permission from the copyright owner. Any form of commercial use is expressly prohibited. When seeking the granting of licenses of use or permission to reproduce any kind of material please contact the responsible editors of the publications or contact the Deutsches Archäologisches Institut (info@dainst.de).

ÉTIENNE FAMERIE

Papiers de Sherard, copies de Hoche pied, schedae de Duker:
contribution à l'histoire des copies manuscrites
des inscriptions de Téos*

La lettre adressée à Téos par le préteur M. Valerius Messalla en 193 avant J.-C.¹ est l'un des plus anciens documents officiels épigraphiques qui illustrent les rapports entre les autorités romaines et les cités grecques.² Le texte, qui passe pour un «modèle de courtoisie diplomatique»,³ est d'autant plus remarquable qu'il est complet:⁴

να. ῥωμαίων. να.

Μάρκος Οὐαλάριος Μάρκου στρατηγὸς καὶ
δήμαρχοι καὶ ἡ σύνιλητος Τήιων τῇ βουλῇ καὶ τῷ
δίμῳ χαίρειν. ^{vv} Μένιππος, ὁ τε παρ' Ἀντιόχου τοῦ βα-
σιλέως ἀποσταλεῖς πρὸς ἡμᾶς πρεσβευτὴς προ-
χειρισθεὶς καὶ ὑφ' ὑμῶν πρεσβεῦσαι ὑπὲρ τῆς πόλεως,
τό τε ψήφισμα ἀνέδωκεν καὶ αὐτὸς ἀκολούθως τούτῳ
διελέχθη μετὰ πάσης προτιμίας: ἡμεῖς δὲ τόν τε ἄν-
δρα ἀπεδεξάμεθα φιλοφρόνως καὶ διὰ τὴν προγεγενη-

* Je remercie vivement C.H.R. SCHULER, R. HAENSCH et H. MÜLLER d'avoir lu une première version de cet article et de m'avoir fait part de leurs remarques et critiques toujours fécondes.

¹ Pour la date, cf. T.R.S. BROUGHTON, The Magistrates of the Roman Republic I, 1950, 347.

² R.K. SHERK, Roman Documents from the Greek East [= RDGE], 1969, 34. Hormis le traité romano-étolien de 212/211^a (IG IX² 1, 241), le seul document épigraphique antérieur est la lettre adressée par C. Flamininus à Chyretiai vers 195/194^a (SHERK, RDGE 33). Il en avait aussi adressé une à Métropolis (Acarnanie), dont seul le préambule est conservé (Br. HELLY, Bull. ép. 1988, 689).

³ M. HOLLEAUX, Remarques sur les décrets des villes de Crète relatifs à l'ἀσωλία de Téos, Klio 13, 1913, 158 (= Études IV, 203).

⁴ Bibliographie jusqu'en 1961: RDGE, p. 214; cf. P. HERRMANN, Antiochos der Große und Teos, Anadolu 9, 1965, 29–159; R.M. ERRINGTON, Rom, Antiochos der Große und die Asylie von Teos, ZPE 39, 1980, 279–284; J.-L. FERRARY, Philhellénisme et impérialisme, 1988, 150–158; FR. PIEJKO, Antiochos III and Teos Reconsidered, Belleten (Türk Tarih Kurumu) 55, 1991, 13–69; K.J. RIGSBY, Asylia, 1996, 314–316, n° 153; F. CANALI DE ROSSI, Le ambascerie dal mondo greco a Roma in età repubblicana, 1997, 201–202, n° 241; I. SAVALLI-LESTRADE, Les philoi royaux dans l'Asie hellénistique, 1998, 30–31; J. MA, Antiochos III and the Cities of Western Asia Minor, 1999, 94–102, 356–358 (tr. fr., 2004, 70–76, 408–410).

μένην αὐτῶι δόξαν καὶ διὰ τὴν ὑπάρχουσαν οἰλοκα-
γαθίαν περὶ τε ὧν ἡξίου διηκούσαμεν εὐνόως. Καὶ ὅτι
12 μὲν διόλου πλεῖστον λόγον ποιούμενοι διατελοῦ-
μεν τῆς πρὸς τοὺς θεοὺς εὐσεβείας, μάλιστ’ ἄν τις στο-
χάζοιτο ἐκ τῆς συναντωμένης ἡμεῖν εὐμενείας
διὰ ταῦτα παρὰ τοῦ δαιμονίου· οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ἔξ ἄλ-
16 λων πλειόνων πεπείσμεθα συμφανῆ πᾶσι γεγονέναι
τὴν ἡμετέραν εἰς τὸ θεῖον προτιμίαν. Διὸ καὶ διὰ τε ταῦ-
τα καὶ διὰ τὴν πρὸς ὑμᾶς⁵ εὔνοιαν καὶ διὰ τὸν ἡξιω[μέν]ον
πρεσβευτὴν ιρίνομεν εἶναι τὴν πόλιν καὶ τὴν χώ-
20 ραν ιεράν, καθὼς καὶ νῦν ἔστιν, καὶ ἀσυλον καὶ ἀφορο-
λόγητον ἀπὸ τοῦ δῆμου τοῦ Ῥωμαίων καὶ τά τε εἰς
τὸν θεὸν τίμια καὶ τὰ εἰς ὑμᾶς φιλάνθρωπα πειρασό-
μεθα συνεπαύξειν, διατηρούντων ὑμῶν καὶ εἰς τὸ
24 μετὰ ταῦτα τὴν πρὸς ὑμᾶς εὔνοιαν. *nac.* "Ερρωσθε.

Des Romains.

M. Valarius M.f., préteur, les tribuns de la plèbe et le sénat au conseil et au peuple de Téos, salut. Ménippos, envoyé en ambassade auprès de nous par le roi Antiochos et choisi par vous aussi comme ambassadeur pour votre cité, nous a transmis le décret et a prononcé un discours conforme à celui-ci, avec tout son coeur; pour notre part, nous avons accueilli cette personne cordialement eu égard à la fois au renom qu'elle s'est acquise et à sa qualité évidente d'homme de bien, et l'avons écoutée avec bienveillance exposer sa requête. Et le fait que nous ayons toujours accordé sans réserve la plus grande importance au respect des dieux pourrait se mesurer mieux que tout à la faveur dont nous jouissons pour cette raison auprès de la divinité; de plus, pour maintes autres raisons encore, nous sommes convaincus que notre respect pour le divin est bien connu de tous. C'est pourquoi, eu égard à ces motifs, à notre bienveillance envers vous et à votre ambassadeur qui en a fait la requête, nous décidons que votre cité, avec son territoire, soit sacrée, comme elle l'est déjà maintenant, inviolable et exempte de tribut du point de vue du peuple romain, et nous nous efforcerons d'augmenter les marques d'honneur envers le dieu et les priviléges en votre faveur, tant que vous manifesterez continûment dans l'avenir votre bienveillance envers nous. Portez-vous bien.

Comme son titre l'indique («Des Romains»), le texte fait partie d'une série de décrets adoptés par diverses autorités (Étoliens, Delphes, Athamanes, cités de Crète, Rome, peut-être Cnide) pour reconnaître ou confirmer l'asyle de Téos et de son territoire, qui était le siège de l'association des technites dionysiaques d'Ionie et de l'Hellespont.⁶ Les pièces

⁵ Cf. p. 75-76.

⁶ Le dossier est réédité et commenté par RIGSBY, o.l. (n. 4) 280-325. Cf. le tableau de concordance des inscriptions du dossier dans l'annexe I.

du dossier ne permettent pas, comme telles, de fixer avec précision la date de reconnaissance par les autres autorités de l'asyle octroyée par Antiochos III (c. 203 ou 197/6).⁷

Après la proclamation de la liberté des Grecs en 196, Rome chercha à se présenter comme un interlocuteur légitime dans la vie diplomatique des cités de Grèce et d'Asie Mineure. Par là même, elle amorçait un processus de confrontation avec le roi séleucide, qui sentit son empire menacé par cette attitude, qualifiée parfois d'«ingérence». J. MA a bien montré comment les deux puissances ont traduit, dans le discours officiel, leur conception respective du rôle qu'elles entendaient jouer vis-à-vis des cités grecques dans les années 190. Tel est le contexte dans lequel s'inscrit la lettre de Messalla.

*

⁷ La date de la lettre de Messalla est sûre (193); pour les autres autorités, deux hypothèses ont été émises (datation haute, c. 203, au moment du retour d'Antiochos du Proche-Orient; datation basse, 197/6, après la prise de Téos par le roi): cf., en dernier lieu, MA, o.l. (n. 4), tr. fr., 204–208, qui opte pour la première.

⁸ Sur l'interprétation donnée par les autorités romaines du concept d'*άσυλον*, cf. B. DIGNAS, *Economy of the Sacred in Hellenistic and Roman Asia Minor*, 2002, 288–299. On sait par plusieurs témoignages de nature juridique que le respect des lieux sacrés sera, sous l'Empire, une obligation faite aux gouverneurs: cf. Agen. Urb. Controv. p. 48, 4–7 THULIN: *Locorum autem sacrorum legem populi Rom(ani) magna religio et custodia haberi debet: nihil enim magis in mandatis etiam legati prouinciarum accipere solent, quam ut haec loca quae sacra sunt custodiantur*. Sur ce texte, cf., en dernier lieu, R. HAENSCH, Religion und Kulte im juristischen Schrifttum und in rechtsverbindlichen Verlautbarungen der Hohen Kaiserzeit, dans: D. VON DEN OSTEN – J. RÜPKÉ – K. WALDNER (éd.), *Texte als Medium und Reflexion von Religion im römischen Reich*, 2006, 233. Je remercie R. HAENSCH d'avoir attiré mon attention sur ce texte.

⁹ Cf. MA, o.l. (n. 4), tr. fr., 74–75, 207 («l’expression de la pensée romaine interfère avec l’espace séleucide»). Se fondant sur le parallèle du décret des Athamanes dans le même dossier (RIGSBY, n° 135), MA suggère que c’est peut-être une manière pour Rome d’apporter sa caution à une exemption accordée par Antiochos III. Le commentaire de R.K. SHERK, o.l. (n. 2) 215, est, pour sa part, déconcertant: «No hidden meaning should be suspected in the phrase.»

L'ensemble du dossier épigraphique de l'asyle de Téos était gravé sur les murs du temple de Dionysos, dont il ne subsiste guère plus que les fondations. Depuis le XVIII^e siècle, les voyageurs occidentaux ont progressivement retrouvé plusieurs blocs *in situ* ou remployés dans des villages proches du site antique.¹⁰

L'inscription portant la lettre de Rome est aujourd'hui perdue (ou tout au moins non localisée, si elle existe encore). Nous la connaissons par l'intermédiaire de deux copies au moins, de très bonne qualité. L'étude de ces témoins, qui ne vise pas à améliorer le texte – il est complet¹¹ –, sera l'occasion d'examiner ici leur histoire en détail. Les enseignements qu'elle permet de tirer sont utiles pour l'histoire d'autres inscriptions, présumées perdues, qui sont transmises par les mêmes témoins. K.J. RIGSBY, tributaire des indications vagues ou trompeuses des éditions antérieures, a consacré récemment quelques lignes à notre texte.¹² Selon J. MA, il serait «le premier à avoir clarifié l'archéologie, très complexe, de ce texte».¹³ La présente contribution montrera qu'une partie de cette «archéologie» reste à faire.

La plus ancienne copie de la lettre de Messalla est celle de William Sherard, consul de la Compagnie du Levant à Smyrne.¹⁴ Voici les indications qu'il donne à propos de la pierre (Ms. Add. 10101, f° 116: désormais «S1»; cf. pl. I):¹⁵ «In a Turkish burying place, ½ mille beyond Eraka [auj. Düzce], in ye road (a little on ye right hand) to Sagagick [auj. Sığacık]. This & all the others of this kind in small letters; the stone almost square.»

Sherard a vu la pierre en mai 1709.¹⁶ Ses papiers ont conservé deux autres copies du texte. L'une se trouve dans le même manuscrit (Ms. Add. 10101, f° 172; désormais «S2»; cf. pl. II);¹⁷ elle est, pour ainsi dire, la mise au propre de S1 et pourrait être de la

¹⁰ Cf. le tableau des différentes copies dans l'annexe II.

¹¹ Sur les 24 lignes, une seule restitution sûre de trois lettres est nécessaire à la l. 18, ἡξιω[μέν]ον.

¹² RIGSBY, o.l. (n. 4) 292.

¹³ MA, o.l. (n. 4) 356, n. 1 (tr. fr. 408).

¹⁴ W. Sherard (1659–1728), botaniste, antiquaire, consul à Smyrne (1703–1716); cf. G. PASTI Jr, Consul Sherard: Amateur Botanist and Patron of Learning, 1659–1728, diss. Univ. of Illinois, 1950, 119–188 (Smyrne); D.E. ALLEN, art. Sherard, Oxf. Dict. of Nat. Biogr., t. L, 2004, 278–280. Sur ses manuscrits épigraphiques, cf. J.M.R. CORMACK, Notes on the History of the Inscribed Monuments of Aphrodisias, 1955, 41–54 (Appendix on Dr Sherard's epigraphical journals and the subsequent history of his transcripts of inscriptions); J. REYNOLDS, Aphrodisias and Rome, 1982, 147–148 (Appendix II: William Sherard's copies of Aphrodisian inscriptions).

¹⁵ Le manuscrit, que j'ai collationné personnellement en 1999, est conservé à la British Library.

¹⁶ Durant son séjour à Smyrne, Sherard a effectué trois voyages: en 1705 à Aphrodisias (Ms. Add. 10101, f° 8–67), en 1709 notamment à Téos (*id.*, f° 81–117b) et en 1716 notamment à Aphrodisias (*id.*, f° 68–78). CORMACK, o.l. (n. 14) 50–51, a montré que les trois cahiers étaient autographes; les f° 133–188 contiennent des copies plus soignées des f° 81–117b. Les dates de visite sont indiquées en tête des cahiers.

¹⁷ Cf. supra, n. 15.

main de Sherard.¹⁸ L'autre (Harl. 7509, p. 30; désormais «S3»)¹⁹ se trouve dans un manuscrit qui est peut-être en partie autographe.²⁰ J. REYNOLDS, qui a collationné les papiers de Sherard pour les inscriptions d'Aphrodisias, a établi que le Ms. Add. 10101 (S1) était le meilleur témoin pour l'édition des textes (indication des lectures douteuses, corrections apportées au premier déchiffrement, conjectures marginales) et qu'il pourrait bien être le carnet de notes original («field note-book»).²¹

En 1728, l'année de la mort de Sherard, EDMUND CHISHULL, ancien chapelain de la Compagnie du Levant, tira des papiers du consul une série d'inscriptions qu'il publia dans ses *Antiquitates Asiaticae*.²² À vrai dire, l'ouvrage, qui était conçu comme une suite des *Marmora Oxoniensia* de H. PRIDEAUX (1676), était en chantier depuis près de vingt ans. CHISHULL en avait différé la publication à la demande de Sherard, qui lui avait annoncé dès 1709 une moisson d'inscriptions nouvelles,²³ qu'il lui communiqua à son retour en Angleterre (fin 1717). C'est l'*editio princeps* de la lettre de Messalla.²⁴ La collation de l'édition avec le Ms. Add. 10101 montre les libertés que pouvait prendre alors un éditeur savant avec son modèle, sans en avertir le lecteur.²⁵

Un siècle plus tard, KARL OTFRIED MÜLLER collationna les papiers de Sherard à la demande d'AUGUST BÖCKH (*Corpus inscriptionum Graecarum*). Le British Museum conservait alors, en plus du Ms. Add. 10101, divers manuscrits attachés au nom de Sherard, mais qui ne sont pas autographes (apographes, papiers de collaborateurs, notes préparatoires de CHISHULL, etc.). Et, comme l'a montré REYNOLDS, MÜLLER a été induit en erreur par l'inventaire des volumes.²⁶ Grâce à sa correspondance avec BÖCKH,²⁷ on peut identifier les deux principaux manuscrits qu'il a utilisés: le Harl. 7509, c'est-à-dire S3, «den Sherard'schen (Kodex)» (*schedae Sherardianae ou Sherardiana* dans le CIG), que l'inventaire présentait alors comme étant le manuscrit de Sherard, et le Ms. Add. 5106, «den Askew'schen (Kodex)» (*cod. Ask.* dans le CIG), qui est, en réalité, l'ébauche d'un second volume d'*Antiquitates Asiaticae* entamé par CHI-

¹⁸ CORMACK, o.l. (n. 14) 51. Les lemmes sont de Sherard; l'écriture est plus soignée, mais l'encre est la même; certaines hésitations de lecture de S1 sont maintenues comme telles.

¹⁹ Cf. supra, n. 15.

²⁰ Selon CORMACK, o.l. (n. 14) 49–50, la première partie du manuscrit (où se trouve S3) est de Sherard; REYNOLDS, o.l. (n. 14) 148, émet des réserves sur cette attribution.

²¹ O.l. (n. 14) 147–148.

²² Ed. Chishull (1671–1733), chapelain de la Compagnie du Levant (1698–1702) et antiquaire: cf. W. GIBSON, art. Chishull, Oxf. Dict. of Nat. Biogr., t. XI, 2004, 493–494.

²³ Cf. PASTI, o.l. (n. 14) 151, n. 47.

²⁴ O.l. 101–102 (texte), 103–104 (traduction latine).

²⁵ Cf. REYNOLDS, o.l. (n. 14) 147–148: «Although he was a considerable scholar, he belonged to an academic tradition in which it was not thought very necessary to distinguish between an editor's corrections or supplements and the text from which he worked.» Cf. p. 76–77.

²⁶ Ms. Add. 6269, f° 53–62 (J. Ward). Cf. CORMACK, o.l. (n. 14) 48–49; REYNOLDS, o.l. (n. 14) 148.

²⁷ K. MÜLLER, Briefwechsel zwischen A. Boeckh und K.O. Mueller, 1883, 81–82 (cf. aussi 77, 84, 89, 95).

SHULL.²⁸ Quelquefois, MÜLLER a consulté le Ms. Add. 10101, mais sans lui accorder l'attention qu'il méritait: toujours d'après l'inventaire, il s'agissait de notes de travail de CHISHULL (cod. Chishull. I dans le CIG). Ainsi, lorsque BÖCKH signale, d'après la copie de MÜLLER, telle leçon dans les schedae Sherardianae, il reproduit en réalité le texte du Harl. 7509, qui n'est pas le meilleur témoin. Pour la lettre à Téos, la chose est sans incidence, car BÖCKH disposait seulement d'une copie de la l. 2, qui ne présentait aucune divergence avec les éditions.²⁹

En 1844, PHILIPPE LE BAS exécuta à son tour une copie de l'inscription et un estampe, qui est conservé, mais malheureusement très peu lisible (cf. pl. III [détail]).³⁰ Le lemme indique: «Dans le cimetière d'Araka [auj. Düzce], à une heure de Séghedjik [Sigacik], et à pareille distance de Sévrihissar [auj. Seferihisar]».³¹

LE BAS a vu la pierre encore intacte 135 ans après Shérard, exactement au même endroit.³² WADDINGTON disposait donc, pour l'édition du dossier de Téos, de copies et d'estampages de LE BAS. En ce qui concerne la lettre de Messalla, le texte de la copie n'offrait aucune difficulté («Il n'y a pas de remarques à faire sur le texte de cette inscription, qui est parfaitement clair.»). Par contre, il y a toute chance que WADDINGTON n'a pas pu tirer profit – l'eût-il même voulu – de l'estampage, qui devait être d'une piètre qualité dès le moment de son exécution. Dans ce cas particulier (les estampages de LE BAS sont, dans l'ensemble, remarquablement bien conservés), l'éditeur a dû s'en tenir à la copie épigraphique, quitte à fournir un texte différent de celui de Sherard, tantôt meilleur, tantôt moins bon.³³

²⁸ Le manuscrit, qui avait appartenu au médecin bibliophile A. Askew, fut acheté par le British Museum en 1785. Les douze premières pages (imprimées) constituent la suite des *Antiquitates Asiaticae*, que CHISHULL laissa inachevé à sa mort (1733); le reste du volume (manuscrit) contient l'ébauche de l'édition par les soins de J. WARD (1736): cf. CORMACK, o.l. (n. 14) 47–48, 50; REYNOLDS, o.l. (n. 14) 148.

²⁹ CIG 3045: «In Sherardianis extat p. 39, sed non habeo inde collationem nisi vs. 2 in quo consentiunt omnes.»

³⁰ Il se trouve, avec quelque 70 autres de PH. LE BAS, dans le Fonds Louis Robert de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (inv. 1875). Je remercie vivement G. W. BOWERSOCK de m'avoir autorisé à l'examiner et à en prendre une photographie, ainsi que Mme B. Meyer pour son accueil amical et son aide généreuse.

³¹ LBW III (Explications), 1870, 60.

³² Des pierres vues par Sherard dans le même cimetière n'ont pas été retrouvées par LE BAS (p. ex., CIG 3096), ou l'ont été dans un état détérioré (CIG 3044; LBW 59). Pour Aphrodisias, CORMACK, o.l. (n. 4) 40, a calculé que 40 % des inscriptions copiées par Sherard n'avaient plus été vues par W.M. CALDER en 1934 (MAMA VIII).

³³ LBW III (Textes), 60; III (Explications), id.; cf. p. 73 (comparaison entre les copies de Sherard et de LE BAS). Pour le dossier de Téos, RIGSBY, o.l. (n. 4) 292, n. 45, se demande si WADDINGTON a vérifié (ou pu vérifier) les copies de LE BAS sur les extampages. Comme le souligne D. ROUSSET, Note d'information sur le Fonds Louis Robert, CRAI 2006 (à paraître), leur déchiffrement complet, rendu possible grâce à la constitution du Fonds Louis Robert, devrait permettre de lever le doute.

Les éditeurs mentionnent enfin une troisième copie apparemment indépendante, dont l'auteur ne paraît pas clairement identifié: ex schedis Dukeri (CIG); «from a copy by Duker» (RDGE); «copy of de Hochepied» (RIGSBY), «text by C.A. Duker, communicated to him by J. de Hochepied» (MA).³⁴ Ce dernier ajoute: «It is worth bearing in mind that the text which Böckh (in CIG) uses to correct the readings in LBW came through two intermediaries, Baron de Hochepied and C.A. Duker.»³⁵ Il y a là un lapsus: BÖCKH ne pouvait corriger, en 1835,³⁶ ni la copie de LE BAS (prise en 1844 et publiée en 1870), ni l'édition de WADDINGTON (1870). Dans la traduction française du même ouvrage, on lit: «Böckh dans CIG corrige Chishull 1728 et LBW d'après le texte de Duker, mais [sic] que ce texte est passé par deux stades, le Baron de Hochepied, puis C.A. Duker».³⁷ L'ajout «Chishull 1728» est bienvenu, mais la mention «LBW» doit disparaître au profit de «Hessel», comme on va le voir.³⁸ Toutes ces indications tantôt lacunaires, tantôt confuses reposent pourtant sur une seule et même source.

En 1731, FRANZ HESSEL publia le recueil des inscriptions de Marquard Gude (Gudius): *Antiqueae inscriptiones quum Graecae, tum Latinae olim a Marquardo Gudio collectae*.³⁹ Il ajouta à sa préface une Praefationis appendix contenant près de 300 inscriptions sans aucun rapport avec le corps de l'ouvrage. Cette fastidieuse annexe de 62 pages non numérotées (données ici en chiffres placés entre crochets droits), rédigée jusqu'à la dernière minute,⁴⁰ est, comme un recenseur l'a souligné dès la parution de l'ouvrage, un «désordre savant»: «À la fin de ce volume, on trouve des *Additions* aux *Notes*, faites à deux différentes fois; puis de nouvelles *Additions*, & à l'*Appendix* de la *Préface*, & aux *Suppléments* des *Index*, & aux *Notes*. Voilà bien des pièces rapportées. Il manque à tout cela un bon *Index* pour l'*Appendix*. La réclame de la dernière page de la *Préface* fait voir que cet *Appendix*, qui contient 62 pages, a été imprimé & et mis là long-temps après. Ceux qui aiment un désordre savant trouveront ici leur compte.»⁴¹

Dans la présentation de l'Appendix, HESSEL précise: «In antecessum dabo fasciculum inscriptionum, quas mecum benigne communicavit Carolus Andreas Dukerus in Academia Traiectensi historiarum atque eloquentiae professor ordinarius, vir ad-

³⁴ CIG 3045; RDGE p. 214; RIGSBY, o.l. (n. 4) 292, n. 47; MA, o.l. (n. 4) 356.

³⁵ MA, o.l. (n. 4) 356, n. 1.

³⁶ Date de publication du 2^e fascicule du CIG t. II (achevé en 1843).

³⁷ MA, o.l. (n. 4) 408 (entre «mais» et «que», il manque la traduction de «it is worth bearing in mind»).

³⁸ Quelques lignes plus haut, dans le même lemme, l'auteur fournit l'indication correcte: «CIG 3045 reprend Chishull, mais en le corrigeant avec des lectures prises chez Hessel.»

³⁹ FR. HESSEL (1680–1746), poète néo-latin et chanoine à Utrecht: A.J. VAN DER AA, art. Hesselius, Biogr. Woord. der Nederl. III, 1852, 220–221. Le recueil manuscrit de Marquard Gude (1635–1689) fait partie des nombreuses entreprises du XVII^e siècle qui avaient pour ambition de compléter le corpus de J. Gruter (1603; nouv. éd. par J.G. Graevius, 1707).

⁴⁰ La référence bibliographique la plus récente est de 1729 (p. [XXXIX]).

⁴¹ Extrait d'un compte rendu anonyme détaillé et sévère paru dans la Bibliographie raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe X 2, 1733, 243–290 (citation: 287–288).

prime eruditus: cui plerasque omnes miserant Justinus de Hochepied vir nobilis, consul nostras apud Smyrnaeos; & Hermannus vander Horst theologus, vir egregie doctus, & tunc a sacris nostratium, qui Smyrnae negotiantur.»⁴²

C.A. Duker avait reçu des copies d'inscriptions de deux compatriotes en poste à Smyrne, le vice-consul Justin de Hochepied et le prédicateur Herman van der Horst.⁴³ Des indications éparses dans l'Appendix apportent quelques précisions sur quatre séries d'inscriptions transmises par les deux Hollandais à Duker, qui les communiqua à HESSEL (pour plus de commodité, les numéros des textes sont convertis en chiffres arabes):⁴⁴

– p. [XII–XIV]: Sér. Ia, n° 1–17 («Hochepied»); p. [XV–XXI]: Sér. Ib, n° 18–73 (van der Horst): «Superiorum inscriptionum septemdecim primas accepi a Viro Nobiliss(imo) Iustino de Hochepied, Belgicae nationis apud Smyrnaeos Consule, qui eas nondum editas esse dicebat. Sed potuerunt deinde edi: nam sunt anni paullo plus duodecim, quum eas ab illo accepi. Ceteras, quarum prima est N. XVIII, AKTIAKOΣ, postrema N. LXXXIII, TON IIINYTON, Smyrna ad me proximis tribus annis misit Hermannus vander Horst V(erbi) D(ivini) M(inister) apud Belgas, qui Smyrnae sunt. (...) Dukerus.⁴⁵
 – p. [XXII]: Sér. II, n° 1–10 («Hochepied»): «Sequentes nescio unde acceperim: sed puto ab eodem Cons(ule) de Hochepied. Dukerus.»⁴⁶

⁴² HESSEL, o.l. p. [XII].

⁴³ C.A. Duker (1670–1752), professeur à Utrecht (1716–1734): cf. A.J. VAN DER AA, art. Duker, Biogr. woord. der Nederl. II, 1852, 120–121; J. Hongaars, baron de Hochepied (1680–1717), nommé vice-consul en 1706, en fonction à Smyrne de 1711 à 1717 (le consul en titre était le père de Justin, Daniel Jean, de 1688 à 1723): cf. O. SCHUTTE, Repertorium der Nederlandse vertegenwoordigers residerende in het buitenland, 1584–1810, 1976, 334–335; H. van der Horst (1692–1765), prédicateur à Smyrne (1718–1726): cf. W.N. DU RIEU, Inscriptiones Ephesinae ineditae, dans: Études archéologiques, linguistiques et historiques dédiées à Mr. le Dr. C. Leemans, 1885, 246–248; F.S. KNIPSCHEER, art. Horst, Nieuw Nederl. biogr. woord. VIII, 1930, col. 851–852; SCHUTTE, o.l. 339–340.

⁴⁴ Je laisse de côté une 5^e (et dernière) série, que Duker avait reçue de W. Dundass et G. Waddell (p. [XXXIV–XXXVIII]: 173 inscriptions latines copiées sur la Via Appia). Pour les quatre premières séries, on trouvera dans l'annexe III une concordance entre l'édition de HESSEL et les éditions modernes.

⁴⁵ HESSEL, o.l. p. [XXII]. L'expression «Belgica natio» a induit RIGSBY en erreur, qui fait des deux Hollandais des «members of the Belgian consulate», o.l. (n. 4) 242, n. 97; «Belgica natio» est l'équivalent du fr. «pays belges», devenus les Pays-Bas autrichiens par le traité d'Utrecht en 1713. HESSEL, o.l. p. [XXXIV], signale qu'il a traduit en latin les notes «Belgici Hermanni vander Horst: Libitum est in Latinum Belgica, quae adposita erant inscriptionibus istis, convertere; ut, ubi & quando quaque sit descripta, sermonis eius ignari ne nesciant.» Ces notes n'étaient pas rédigées par un Belge, et encore moins en «belge (?)», mais en néerlandais. MA, relevant l'erreur de RIGSBY, considérait dans un premier temps les termes «Belgica natio» comme «the Dutch baroque humanist Duker's expression for Holland» (o.l. [n. 4] 356, n. 1); dans la tr. fr., il écrit plus justement: «La *Belgica natio* désigne la Hollande, sous la plume d'un humaniste néerlandais du XVII^e siècle.» (o.l. [n. 4] 408).

⁴⁶ HESSEL, o.l. p. [XXII]. Duker doute à juste titre de sa source. Il s'agit en réalité d'inscriptions d'Apulum (Dacie), qui se trouvent dans une lettre de L. Weidenfelder à J.A. Fabricius

- p. [XXIII–XXIX]: Sér. III, n° 1–28 (van der Horst): «*Chartae quoque illius, quem supra laudavi, vander Horst inscriptiones, quae sequuntur, continebant.*»⁴⁷
- p. [XXIX–XXXIV]: Sér. IV, n° 1–11 (van der Horst): «*Inscriptiones, quae sequuntur, indidem sumpsi.*»⁴⁸

Pour la commodité, voici les principaux repères chronologiques relatifs aux personnages impliqués dans le dossier pour la période 1703–1733:

– novembre 1703	arrivée de Sherard à Smyrne
– août 1705	première visite de Sherard à Aphrodisias
– mai 1709	visite de Sherard à Téos
– avril 1711	départ de Hochepied pour Smyrne
– juillet 1716	seconde visite de Sherard à Aphrodisias
– novembre 1716	départ de Sherard de Smyrne
– mars 1717	mort de Hochepied en Hollande
– avril 1718	arrivée de van der Horst à Smyrne
– février 1719	visite de van der Horst à Téos
– septembre 1719	visite de van der Horst à Magnésie-du-Sipyle
– avril 1720	visite de van der Horst à Éphèse
– octobre 1726	départ de van der Horst de Smyrne
– août 1728	mort de Sherard
– 1728	publication du recueil d'Ed. Chishull
– 1731	publication du recueil de Fr. Hessel
– mai 1733	mort de Chishull

Duker précise avoir reçu les copies de Hochepied (Sér. Ia) depuis un peu plus de douze ans et celles de van der Horst (Sér. Ib),⁴⁹ envoyées de Smyrne, au cours des trois dernières années (par envois successifs, faut-il comprendre). Les copies les plus récentes de la Sér. Ib étant datées d'avril 1720 (visite de van der Horst à Éphèse), Duker n'a pu être en possession de l'ensemble avant 1723. Les copies de Hochepied (Sér. Ia) lui seraient donc parvenues en 1711, l'année de l'arrivée du vice-consul à Smyrne. Pour les autres séries, le dernier envoi de van der Horst est intervenu au plus tard à l'automne 1726 (inscriptions de Constantinople), date de son retour en Hollande.

Hochepied affirme transmettre des textes inédits, mais Duker note qu'ils ont pu être édités depuis lors, vu qu'il les détient depuis plus de douze ans. Écrivant entre 1723 et

(H.S. REIMAR, *De vita et scriptis J.A. Fabricii commentarius*, 1737), transcrites dans un manuscrit conservé à Leyde (Burmannus Q 6), «*unde accepta a Dukero non adscriptis loco auctoreque ed. Hessel*» (TH. MOMMSEN, CIL III, p. 158).

⁴⁷ HESSEL, o.l. p. [XXIII]. CIG: série «C».

⁴⁸ HESSEL, o.l. p. [XXIX]. CIG: série «D».

⁴⁹ Les éditeurs présentent parfois certaines copies de la Sér. Ib comme provenant soit de Hochepied, soit de van der Horst, sans trancher: cf. TAM V 2, 1363–1364, 1369, 1372; I. Smyrna 78. Comme l'indique Duker, elles sont bien de van der Horst.

1726, Duker ne mentionne pas l'édition de CHISHULL (1728), mais a pu être informé du projet au moment de rédiger sa notice.⁵⁰

La lecture de la Sér. I est instructive à un autre égard. Sept textes sont précédés d'un lemme donnant une date de copie (entre le 14 et le 20 février 1719);⁵¹ or on constate avec étonnement que deux des notices (n° 6 et 10)⁵² accompagnent des inscriptions que Duker dit avoir reçues de Hocepied, mort à 's Gravenhage deux ans plus tôt (mars 1717).⁵³ Une conclusion s'impose: les deux textes proviennent de van der Horst; Duker a dû les insérer parmi ceux de Hocepied pour constituer la petite série des inscriptions de Téos.⁵⁴ Parmi les 17 inscriptions de la Sér. Ia, ce sont d'ailleurs les deux seules qui soient précédées d'un lemme, à l'image de toutes celles transmises par van der Horst.⁵⁵

Les papiers de van der Horst permettent aussi de dresser la chronologie de ses visites: Smyrne (Sér. Ib, 18, 27, 73; Sér. III, 3–7, 11–20; Sér. IV, 1–11), Téos en février 1719 (Sér. Ia, 6, 10; Ib 19–22, 28, 72), Magnésie-du-Sipyle en septembre 1719⁵⁶ (Sér. Ib, 23–26; III, 8), Éphèse en avril 1720⁵⁷ (Sér. Ib, 29–71; Sér. III, 1–2, 9, 26),⁵⁸ Chios (Sér. III, 21–23), Thyatire (Sér. III, 27) et Constantinople en septembre 1726, juste avant son retour en Hollande (Sér. III, 10, 24–25, 28).⁵⁹

⁵⁰ ED. CHISHULL annonçait déjà la publication des *Antiquitates Asiaticae* comme imminente dans son édition de la célèbre inscription archaïque de Sigée (*Inscriptio Sigea antiquissima*, 1721). L'annonce est reprise dans JS, 1725, 387–388, 436.

⁵¹ N° 6 (20 Febr. 1719), 10 (17 Febr. 1719), 19 (14 Febr. 1719), 20 (17 Febr. 1719), 21 (17 Febr. 1719), 22 (19 Febr. 1719), 72 (17 Febr. 1719).

⁵² N° 6: CIG 3049–3050; 10: CIG 3083.

⁵³ RIGSBY, reconstituant l'histoire des copies des inscriptions de Téos éditées par HESSEL, écrit (o.l. [n. 4] 292, n. 47): «The Tean inscriptions in the Gude volume were copied at Seğacik in February 1719 by two members of the Belgian consulate in Smyrna – most by the consul himself J. de Hocepied, the Aetolian decree [Sér. Ib, 72] by his aide H. Van der Horst.» Outre la bavue sur la nationalité des deux personnages (cf. p. 72, n. 45), de Hocepied, mort en Hollande en mars 1717, et van der Horst, arrivé à Smyrne en avril 1718 (il n'était donc pas son «aide»), ne se sont jamais rencontrés au Levant.

⁵⁴ Pour une autre erreur d'attribution de Duker à de Hocepied (Sér. II), cf. p. 72, n. 46.

⁵⁵ Cf. Sér. Ib et III. Dans la Sér. IV, ajoutée à l'ultime minute, HESSEL ne donne aucune précision pour les n° 2–6, 8, 11. En réalité, il omet de traduire les indications de van der Horst; cf. le lemme de Sér. IV, 7: «Hoc candidum marmor a Magnesia ad Smyrnam delatum se scripsit emisse idem van der Horst.» Pour le n° 11, sans lemme chez HESSEL, BÖCKH ne mentionne pas l'origine de la copie, mais constate que, hormis le n° 7 (déplacé de Magnésie), les autres proviennent de Smyrne; il en conclut: «Smyrnae habitabat, qui haec apographa miserat» (CIG 3140).

⁵⁶ Cf. J. SCHMIDT, *The Joys of Philology. Studies in Ottoman Literature, History and Orientalism*, II, 2002, 279–300 («The Travel Notes of a Dutsch Pastor in Anatolia, 1717–1727»; spéc. 285–293).

⁵⁷ SCHMIDT, o.l. (n. 56) 293–297.

⁵⁸ HESSEL donne Thyatire comme lieu, alors que van der Horst précise l'avoir copiée à Scala nova (Marathesion). L'erreur a été corrigée par BÖCKH (CIG 3029).

⁵⁹ SCHUTTE, o.l. (n. 43) 339, évoque aussi un voyage à Samos au début de 1719. Aucune inscription copiée par van der Horst ne concerne cette île.

Pour en revenir à la lettre de Messalla (Sér. I, 1), il n'y a nulle raison de douter qu'elle a été transmise à Duker par de Hocepied. Mais celui-ci a-t-il vu l'inscription et en a-t-il pris une copie, comment l'estiment certains éditeurs?

Au premier abord, on est en droit d'en douter. En effet, les f° 116–117 du Ms. Add. 10101 de Sherard et l'édition de HESSEL présentent les trois premiers textes dans le même ordre, ce qui ne peut guère être une coïncidence.⁶⁰ Ce constat invite à penser que la source des «copies» de Hocepied, à qui on ne connaît aucune activité «anti-quaire», n'est autre que Sherard lui-même. Dans le domaine des études anciennes, le nom de Justin de Hocepied apparaît exclusivement dans la Sér. Ia de HESSEL.⁶¹ S'il était en mesure de signaler à Duker qu'il lui transmettait des inscriptions inédites («eas nondum editas esse dicebat»),⁶² on peut présumer qu'il tenait aussi cette information très précise de son collègue anglais.

Un examen attentif des copies et éditions permet de vérifier cette hypothèse. Voici l'apparat critique qu'on peut dresser de la lettre de Messalla (S1, S2, S3, S = copie et apographes de Sherard; C = éd. CHISHULL; H = éd. HESSEL; L = copie de LE BAS):

- 4 ΟΤΕΠΙΑΡ L: ΟΤΕΡΑΡ C (transcr. ὅ τε παρ'), ΟΓΟΡΑΡ S (E s.l., S2), H || TOY om. L || ΒΑΣΙΛΕΩΣ S, C, H: BA|ΣΙΛΕΩΣ L
- 5 ΑΙΠΟΣΤΑΛΕΙΣ C, H, L: ΑΙΠΟΣΤΑΛΙΕΣ S || ΗΜΑΣ S2, S3, C, H, L: ΥΜΑΣ S1 (H s.l.)
- 6 ΥΠΙΕΡ S, C, H: ΠΙΕΡΙ L
- 7 ΑΝΕΔΩΚΕΝ S3, C, L: ΑΝΕΔΟΚΕΝ S1, S2 (Ω s.l. S2), H
- 8 ΔΙΕΛΕΧΘΗΜΕΤΑ C, L: ΔΙΕΛΕΧΘΗΜΑΤΑ S (E s.l. S2), H
- 9 ΦΙΛΟΦΡΟΝΩΣ C, L: ΦΙΛΟΦΡΩΝΩΣ S, H
- 9–12 disposition des lignes erronées, C
- 12 ΠΙΑΕΙΣΤΟΝ C, L: ΠΙΑΕΙΣ TON S, H
- 13 ΤΙΣΣΤΟΧΑΖΟΙΤΟ S3, H, L: ΤΙΣΤΟΧΑΖΟΙΤΟ S1, S2 (ΤΙΣΣΤΟ in mg. S2), sic in mg. C (transcr. τις στο-)
- 14 ΣΥΝΑΝΤΩΜΕΝΗΣ C, L: ΣΥΝΑΝΤΩΛΙΕΝΗΣ S (M s.l. S1, S2), H || ΕΥΜΕΝΙΑΣ S2 (Σ s.l.), C, L: ΕΥΜΕΝΙΑ S1, S3, H
- 16 ΠΙΑΣI om. L || ΠΙΑΕΙΟΝΩΝ S, C, L: ΠΙΑΕΙΩΝΩΝ H || ΓΕΓΟΝΕΝΑΙ C, L: ΓΕΓΟΜΕΝΗ S (ΝΕΝΑΙ in mg. S2), H
- 18 ΥΜΑΣ S, H, L: ΗΜΑΣ C || ΗΞΙΩ[...]ΟΝ C (restit. ἡξιω[μέν]ον), L: ΗΞΙΩ[...]ΝΑ S, H
- 20 ΕΣΤΙΝ S, C, L: ΕΣΙΝ H
- 22 ΦΙΛΑΝΘΡΩΠΑΠΙΕΙ C, L: ΦΙΛΑΝΘΡΩΠΕΙ S2 (ΠΙΑ s.l.), ΦΙΛΑΝΘΡΟΠΕΙ S1, S3, H
- 23 ΣΥΝΕΠΑΥΞΕΙΝ S1 (Σ s.l.), C, L: ΣΥΝΕΠΑΥΣΕΙΝ S2, S3, H

Une remarque sur l'établissement du texte. À la l. 18, tous les éditeurs conservent ΥΜΑΣ, «notre bienveillance envers vous», sauf CHISHULL, qui corrige en ΗΜΑΣ. MA adopte la même correction: «I have preferred Chishull's πρὸς ἡμᾶς, which perhaps

⁶⁰ F° 116 (autre copie, f° 172) = Sér. I, 1 (lettre de Rome à Téos; CIG 3045); f° 117, 1 (autre copie, f° 173, 1) = Sér. I, 2 (CIG 3044); f° 117, 2 (autre copie, f° 173, 2) = Sér. I, 3 (CIG 3096).

⁶¹ Il n'est peut-être pas indifférent que HESSEL, p. [XII], appelle de Hocepied «vir nobilis» (il était baron depuis 1704), mais van der Horst «vir egregie doctus». HESSEL connaissait le travail de van der Horst, ses visites de sites, ses achats d'antiquités, sa correspondance avec Duker: cf. p. [XXXV].

⁶² Cf. p. 72.

makes better sense in this passage»; «Je préfère πρὸς ἡμᾶς (Chishull), il me semble plus approprié de lire «votre bienveillance envers nous», ce qui annonce la formule contractuelle en fin de lettre.»⁶³ Dans l'édition anglaise, MA ne donne aucune justification et laisse au lecteur le soin de découvrir le «better sense»; dans la version française, il avance comme argument le parallèle avec la dernière ligne. L'estampage de LE BAS, illisible à cet endroit, ne permet pas de trancher, mais le consensus des copies de Sherard et de LE BAS rend peu vraisemblable l'hypothèse d'une erreur de lecture.⁶⁴ D'ailleurs, la correction ἡμᾶς est-elle opportune? Si l'on conserve ὑμᾶς, le sénat romain a motivé sa décision en faisant valoir successivement (l. 17–19): les raisons invoquées plus haut par lui, sa bienveillance à l'égard de Téos et la haute estime dans laquelle il tient l'ambassadeur Ménippos. Une telle motivation présente les Romains comme seuls responsables de leur décision, alors que «votre bienveillance envers nous» laisse entendre que l'asyle était garantie en récompense d'une attitude favorable de Téos. Vu le contexte de «courtoisie diplomatique», on conçoit mieux, à mon sens, que Rome profite de l'occasion pour souligner, non sans cynisme, les bonnes dispositions qu'elle décide d'afficher motu proprio à l'égard de Téos, pour autant que celle-ci, à l'avenir, en fasse de même sans faillir (c'est la formule contractuelle).

La comparaison entre les textes de HESSEL et de Sherard est éloquente. H reproduit fidèlement S aux l. 4, 7–9, 12–14, 16, 22–23, et s'en écarte en un seul endroit (l. 5, ΑΠΟΣΤΑΛΕΙΣ Η: ΑΠΟΣΤΑΛΙΕΣ S). Deux fautes d'impression sont propres à H (l. 16, ΠΛΕΙΩΝΩΝ pour ΠΛΕΙΟΝΩΝ; l. 20, ΕΣΙΝ pour ΕΣΤΙΝ). Quelques erreurs communes empêchent définitivement d'envisager l'existence de copies indépendantes (l. 12, ΠΑΕΙΣ ΤΟΝ; l. 18, ΗΞΙΩ[...]ΝΑ, etc.). La comparaison entre les autres textes aboutit à la même conclusion.⁶⁵ La dépendance de HESSEL vis-à-vis de Sherard est telle que les «copies» de Hochepied ne constituent pas une source indépendante, mais reproduisent seulement le texte de Sherard.⁶⁶

Il n'y a donc jamais eu de schedae Dukeri. À vrai dire, une telle conclusion est en parfait accord avec la note de HESSEL, source involontaire du malentendu: «(inscriptio-

⁶³ MA, o.l. (n. 4) 357 (tr. fr. 408).

⁶⁴ On ne peut tirer argument d'une correction que Sherard a apportée lui-même (S1) à un autre endroit de sa copie. À la l. 5, il a d'abord écrit ΥΜΑΣ, puis a raturé le Υ au profit d'un Η (ΗΜΑΣ: leçon de S2, S3); mais s'agit-il d'une véritable erreur de lecture? En tout cas, LE BAS a aussi lu ΗΜΑΣ.

⁶⁵ CIG 3044, l. 42 (ΔΗΛΗΘΗ|PIA pierre: ΔΗΛΗΤΕΙΑ S, H), l. 45 (ΑΠΟΛΛΥΣΘΑΙ pierre: ΑΠΟΛΛΥΘΑΙ S, H), etc.

⁶⁶ Hormis des documents diplomatiques, je n'ai trouvé aucune trace d'éventuels papiers de Hochepied. En revanche, les copies de van der Horst (Perizonianus Q 42) et son journal de voyage (BPL 238: cf. n. 70) sont conservés à la Bibliothèque de l'Université de Leyde. Le premier, qui avait appartenu à Duker, puis à P. Burmann, fut acheté par l'Université de Leyde en 1779; le second fut acheté lors d'une vente publique en 1846: cf. J. GEEL, Cat. libr. mss., 1852, n°139, 704; K.A. DE MEYIER, Codices Perizoniani, 1946, 85.

nes) mecum benigne communicavit Carolus Andreas Dukerus, (...) cui miserant plerasque omnes Justinus de Hochepied (...) & Hermannus vander Horst.» Le recenseur anonyme du recueil de HESSEL avait noté dès 1733: «En parcourant les inscriptions, que Mr. Hesselius a euës de Mr. Duker, j'y en ai remarqué six, que je me souvenoïs d'avoir vuës dans les Antiquitates Asiaticae de Mr. Chishull. Ce sont les 1, 2, 6, 7, 8, 72, que le savant théologien nous a données pour la plûpart plus correctes, & quelquesunes plus entières.»⁶⁷

En d'autres termes, CHISHULL, partant des papiers de Sherard, donnait de certains textes une édition plus correcte que celle de HESSEL, fondée sur des copies dépendant, en dernière analyse, de la même source: en effet, CHISHULL, contrairement à HESSEL, corrigeait son modèle.⁶⁸

Si l'ordre des premiers textes chez HESSEL et sa dépendance vis-à-vis de Sherard permettent de conclure que Duker n'a joué aucun rôle dans l'établissement des textes adressés par de Hochepied et qu'il les a transmis à HESSEL en l'état,⁶⁹ il est peu vraisemblable que son intervention ait été d'une autre nature à l'égard des papiers de van der Horst. D'où viennent alors les hésitations des éditeurs évoquées plus haut?

La note de HESSEL, source du malentendu, présente de Hochepied et van der Horst comme deux sources de même nature et laisse entendre que tous deux pourraient être les auteurs de copies qu'ils ont transmises à Duker. BÖCKH avait fait exécuter des copies des papiers de van der Horst par Ph.W. van Heusde.⁷⁰ Le plus souvent, il constate que son texte est le même que celui donné par HESSEL.⁷¹ Lorsqu'il relève des divergences mineures, il lui arrive de distinguer la source de HESSEL («ex schedis Dukeri»)⁷² et

⁶⁷ Bibliothèque raisonnée (cf. n. 41) 289. N° 1 = CHISHULL, o.l. 102–104 (CIG 3045; LBW 60), n° 2 = CHISHULL, o.l. 96–97 (CIG 3044; LBW 59), n° 6 = CHISHULL, o.l. 114–116, 113–114 (CIG 3050–3049; LBW 65–66), n° 7 = CHISHULL, o.l. 122 (CIG 3058; LBW 67), n° 8 = CHISHULL, o.l. 122 (CIG 3056; LBW 68), n° 72 = CHISHULL, o.l. 104–107 (CIG 3046; LBW 85). Le n° 6 provient de van der Horst: cf. p. 72.

⁶⁸ Ceci est conforme à la remarque de REYNOLDS citée n. 25; pour la lettre de Messalla, CHISHULL corrige Sherard aux l. 8–9, 12, 14, 16, 18, 22.

⁶⁹ HESSEL a d'ailleurs traduit lui-même en latin les notes de van der Horst, qui étaient rédigées en néerlandais: cf. *supra*, n. 45.

⁷⁰ CIG I, p. XI. BÖCKH ne mentionne pas le nom de van Heusde dans les lemmes; la formule habituelle est: «Edidit Hesselius (...), suivi de: «Habeo etiam ex schedis Horstianis» (CIG 2037, 2215, 2217, 2227, 2954–3514 passim). De Meyier signale, à propos du Periz. Q 42: «Alia manus addidit numeros et descriptiones Latinas ex editione Fr. Hesselii.» Il y a toute chance que ces indications soient de la main de van Heusde. Celui-ci n'a pas pu collationné le manuscrit du journal de voyage (BPL 238; cf. n. 67), ce qui explique que, pour certaines inscriptions éditées par HESSEL, BÖCKH ne disposait pas de copie de van Heusde (cf. *infra*, n. 75).

⁷¹ «Hesselianum exemplum contuli cum schedis Horstianis, neque ullam inveni varietatem» (CIG 2215); cf. CIG 2967, 3234, 3256, 3278, 3301.

⁷² CIG 3264, 3311, 3315, 3322, 3344, 3400, 3403, 3408. La distinction a pu lui paraître d'autant mieux fondée, que les deux ensembles ne se recouvrent pas exactement. Pour certaines inscriptions, BÖCKH ne dispose pas de copie de van Heusde (CIG 2989, 3046, 3074, 3076, 3088, 3100, 3140, 3175, 3185, 3197, 3240, 3258, 3406–3407, 3409–3410); pour quelques autres, il pos-

la copie de van der Horst («ex ipsis schedis Horstianis»),⁷³ allant jusqu'à corriger l'une d'après l'autre, ou inversement.

En attribuant un rôle personnel à Duker dans l'établissement des textes transmis par de Hocepied et van der Horst, BÖCKH devait inévitablement rencontrer des difficultés. Ainsi, à propos d'une inscription que Duker tenait de Hocepied, il estimait que toutes les copies dépendaient d'une source unique («exempla haec omnia ex eodem manarunt fonte»), ce qui expliquait leurs fautes communes («vitia sunt eorum qui transcriperunt ex primitivo et omnibus communi apographo»).⁷⁴ Mais BÖCKH n'a pas mesuré la portée exacte de ses propos et n'a pas tiré les conséquences de sa juste intuition.⁷⁵

En l'absence de recueil moderne des inscriptions de Téos, le CIG reste, malgré son âge, le corpus de référence pour cette cité.⁷⁶ Dans un souci louable de fournir des lemmes «génétiques», les éditeurs ne manquent pas de consulter le CIG, diffusant ainsi, malgré eux, certaines indications approximatives ou trompeuses de BÖCKH. Ainsi est née et a prospéré l'*opinio communis*, selon laquelle les copies de Hocepied constituaient, comme telles, une source pour l'éditeur, au même titre que les présumées *schedae Dukeri*.⁷⁷

Aucun témoignage explicite ne permet de savoir dans quelles circonstances Sherard a pu communiquer des copies d'inscriptions à de Hocepied.⁷⁸ On peut raisonnablement supposer que leurs fonctions diplomatiques les ont amenés à se rencontrer pendant la période commune de leur séjour à Smyrne (de 1711 à 1716). Et, de manière inattendue, l'histoire de la botanique le confirme d'une certaine façon. En acquérant une résidence secondaire à Seydiköy (à 12 km du centre d'Izmir) en 1711, qui coïncide d'ailleurs avec l'année de l'envoi de Hocepied à Duker,⁷⁹ Sherard devint le voisin le

sème une copie, mais le texte ne figure pas dans l'édition de HESSEL (CIG 2974, 2997, 3008, 3010, 3021, 3024–3025, 3514).

⁷³ CIG 3400, 3403.

⁷⁴ CIG 3081 (= Sér. I, 4); BÖCKH disposait de quatre témoins: le texte de HESSEL, celui de G. Cuper (lettre à J.C. Schott du 14 juillet 1711, publiée dans *Miscellanea Berolinensiæ*, 2 [1723], p. 6) et deux copies tirées des papiers de Sherard (in *Sherardianis*, p. 39; cod. Ask. IV, 69).

⁷⁵ À propos de la Sér. I, 10, p. [XIV], BÖCKH fait la même observation, à un détail près: «Omnia haec apographa ex communi fonte fluxerunt, licet aliquantum differant» (CIG 3083). Il se trompe sur un point. Trois copies (*schedae Sherardianae*, cod. Ask., témoignage de G. Cuper) dépendent bien de la même source (Sherard). HESSEL, quant à lui, reproduit une copie un peu différente, provenant de van der Horst (datée du 17 fevr. 1719, alors que Sherard était déjà rentré en Angleterre), que Duker a insérée parmi les «copies» de Hocepied: cf. p. 73–74). Les divergences de lecture significatives présentes chez HESSEL, qui n'ont pas échappé à BÖCKH, s'expliquent précisément par le travail de van der Horst, indépendant de celui de Sherard.

⁷⁶ On dispose seulement de la «check-list» de D.F. McCABE, *Teos Inscriptions. Texts and Lists*, 1985 (PHI 7, 1996).

⁷⁷ RIGSBY, o.l. (n. 4) 292, n. 47, avait marqué un progrès, en écrivant que de Hocepied et van der Horst avaient tous deux envoyé leurs copies à Duker, «who sent them to Hessel».

⁷⁸ Je n'ai trouvé aucune trace de son nom dans les papiers de Sherard que j'ai dépouillés à la British Library.

⁷⁹ Cf. p. 73.

plus proche de la propriété des Hocepied,⁸⁰ et l'on sait aussi que le consul anglais communiquait volontiers ses découvertes, tant en matière de botanique (sa vraie spécialité), que d'inscriptions et de monnaies.⁸¹

Annexe I. Concordance des inscriptions relatives à l'asyle de Téos

RIGSBY	Autorités	Lieu de découverte	CHISHULL	HESSEL	CIG	LBW	Autres
132	Étoliens	Siğacık	104–107	Sér. I, 72	3046	85	IG IX ² 1, 192
134 ⁸²	Delphes	Siğacık	–	–	–	84	FD III 2, 134c
135	Athamanes		–	–	–	83	–
136	Cnossos	Siğacık (2 blocs)	–	–	–	61	IC I 8, 8
137	Polyrrhenia		121–122	–	3054	62	IC II 23, 3
138	Rhaucos		116–117	–	3051	63	IC I 27, 1
139	Kydonia		122	–	3055	64	IC II 10, 2
140	Axos		114–116	Sér. I, 6	3050	65	IC II 5, 17
141	Sybrita		113–114	Sér. I, 6	3049	66	IC II 26, 1
142	Lato		122	Sér. I, 7	3058	67	IC I 16, 2
143	Lappa		122	Sér. I, 8	3056	68	IC II 16, 3
144	Hierapytña	? (ms. Venise)	–	–	–	68a	IC III 3, 2
145	Aptera		–	–	–	68b	IC II 3, 1
146	Biannos		–	–	–	68c	IC I 6, 1
147	Apollonia	Siğacık	–	–	–	69	IC I 3, 1
148	Istrôn		110–113	–	3048	70	IC I 14, 1
149	Eleutherna		108–110	–	3047	71	IC II 12, 21
150	Arkades	Tepecik	–	–	–	72	IC I 5, 52
151	Allaria		–	–	–	73	IC II 1, 1
152	Lato		–	–	–	74	IC I 16, 5

⁸⁰ Cf. E.L. KALÇAS, Izmir 250 Years Ago: A Famous Botanical Garden, *Garden History* 6, 1978, 26–28. L'auteur, qui ignore à peu près tout du Sherard antiquaire, a découvert par hasard la mention de son nom dans l'art. «Aphrodisias» du vieux *Dictionary of Greek and Roman Geography* de W. SMITH. En revanche, il a retrouvé ce qui subsistait encore du jardin botanique de Sherard dans les années 1970 et donne un plan détaillé de l'emplacement des propriétés de Sherard et de Hocepied, qui étaient séparées par une simple allée.

⁸¹ Cf. R.P. STEARNS, Fellows of the Royal Society in North Africa and the Levant, 1662–1800, *Notes and Records of the Royal Society of London* 11, 1, 1954, 75–90 (Sherard: 78–79); I.H.M. HENDRICKS, Griechische Inschriften aus dem Nachlass G. Cuper's (I), *ZPE* 40, 1980, 194, n. 20 (envoi de copies d'inscriptions à G. Cuper).

⁸² RIGSBY, n° 133 est une inscription de Delphes (dont une copie a peut-être été gravée à Téos).

RIGSBY	Autorités	Lieu de découverte	CHISHULL	HESSEL	CIG	LBW	Autres
153	Rome	Düzce	102–104	Sér. I, 1	3045	60	RDGE 34; MA, Anti-ochos, 38
154	Aptera	Tepecik	—	—	—	75	IC II 3, 2
155	Eranna		—	—	—	76	—
156	Biannos		—	—	—	77	IC I 6, 2
157	Malla		—	—	—	78	IC I 19, 2
158	Cnide (?)	Gesusler	118	Sér. I, 16	3052	79	I. Knidos 802
159	Arkades		118–120	Sér. I, 16	3052	80	IC I 5, 53
160	Hyrtakina	in situ	—	—	—	—	IC II 15, 2
161	(cité crétoise)	in situ	—	—	—	—	—

Annexe II. Copies manuscrites des décrets relatifs à l'asylie de Téos

RIGSBY	Autorités	Lieu de découverte	Sherard (1709)	van der Horst (1719)	LE BAS (1844)	BÉQUIGNON (1924)
132	Étoliens	Siğacık	×	×	×	
134	Delphes	Siğacık ⁸³			×	
135	Athamanes				×	
136	Cnossos	Siğacık (2 blocs) ⁸⁴			×	
137	Polyrrhenia		×		×	
138	Rhaucos		×		×	
139	Kydonia		×		×	
140	Axos		×	×	×	
141	Sybrita		×	×	×	
142	Lato		×		×	
143	Lappa		×		×	
144	Hierapytna	(ms. Venise)			×	
145	Aptera				×	
146	Biannos				×	
147	Apollonia	Siğacık			×	
148	Istrôn		×		×	
149	Eleutherna		×		×	
150	Arkades	Tepecik			×	
151	Allaria				×	

⁸³ A. WILHELM a vu le bloc déplacé à Izmir en 1891 (GGA 160, 1898, 216–217). Cf. L. ROBERT, Hellenica I, 1940, 118, n. 4.

⁸⁴ A. WILHELM a vu le second bloc déplacé à Izmir en 1891 (GGA 160, 1898, 216–217). Cf. L. ROBERT, Hellenica I, 1940, 118, n. 4.

RIGSBY	Autorités	Lieu de découverte	Sherard (1709)	van der Horst (1719)	LE BAS (1844)	BÉQUIGNON (1924)
152	Lato	Tepecik			×	
153	Rome	Düzce	×		×	
154	Aptera				×	
155	Eranna				×	
156	Biannos				×	
157	Malla				×	
158	Cnide (?)		×		×	
159	Arkades		×		×	
160	Hyrtakina	in situ				× ⁸⁵
161	(cité crétoise)	in situ				×

Annexe III. Concordance entre Hessel et les autres éditions

Sér. Ia («de Hochepied»)

HESSEL	CHISHULL	CIG	LBW	Autres
1	102–104	3045	60	RDGE 34; MA, Antiochos, 38
2	96–97	3044 (l. 42–49)	59	–
3		3096	–	–
4		3081	–	–
5		3104	–	–
6	114–116	3050 + p. 1125	65	I. Cret. II 5, 17
	113–114	3049	66	I. Cret. II 26, 1
7	122	3058 + p. 1125	67	I. Cret. I 16, 2
8	122	3056	68	I. Cret. II 16, 3
9		3093	–	–
10		3083	108	–
11		3125	–	CIL III 421
12		3097	–	–
13		3126	123	–
14		3086b	105	–
15		3075		–
16		3069,1	–	–
	118–120	3052,3	80	I. Cret. I 5, 53
		3053 + p. 1125	81	I. Cret. I 8, 11
		3057,1	68	I. Cret. II 16, 3
17		3089	–	–

⁸⁵ Y. BÉQUIGNON – A. LAUMONIER, Fouilles de Téos (1924), BCH 49, 1925, 298–305, n° 1–2.

Sér. Ib (van der Horst)

HESSEL	CIG	LBW	Autres
18	3264	–	I. Smyrna 196
19	3098	–	–
20	3088 + p. 1125	–	–
21	3100	–	–
22	3074	–	–
23	3410	–	TAM V 2, 1372
24	3407	–	TAM V 2, 1363
25	3406	–	TAM V 2, 1364
26	3409	–	TAM V 2, 1369
27	3240	–	I. Smyrna 78
28	3076	99	–
29	3041	–	I. Ephesos 3465
30	3035	–	I. Ephesos 3466
31	–	1567	I. Ephesos 2274
32	2954	139	I. Ephesos 24c
33	2954	137	I. Ephesos 24b
34	2977	147a	I. Ephesos 696
35	2964a–b	–	I. Ephesos 289
36	2964c	–	I. Ephesos 289
37	2969b	–	I. Ephesos 290
38	2970a	–	I. Ephesos 288
39	2985	155	I. Ephesos 952
40	2968a	178–179	I. Ephesos 807
41	2968b	153	I. Ephesos 288
42	2968c	148	I. Ephesos 288
43	2968d	–	I. Ephesos 288
44	2968e	–	I. Ephesos 1794
45	2998	158	I. Ephesos 1548
46	3000	–	I. Ephesos 1134
47	2996	166b	I. Ephesos 828
48	2991	159	I. Ephesos 611B
49	2982	152	I. Ephesos 950
50	2984	–	I. Ephesos 111
51	2961	143	I. Ephesos 259B
52	2993	–	I. Ephesos 1810
53	2990	158a	I. Ephesos 687
54	2979	–	I. Ephesos 611a + p. 18
55	2990	158a	I. Ephesos 687

HESSEL	CIG	LBW	Autres
56	2965	146	I. Ephesos 279
57	2965	146	I. Ephesos 279
58	2981	151	I. Ephesos 821
59	3004	–	I. Ephesos 683B
60	2988	156–157	I. Ephesos 641
61	2957	142	I. Ephesos 251
62	2966	147	I. Ephesos 280
63	3001	165	I. Ephesos 982
64	–	176	I. Ephesos, 666
65	3003 + p. 1125	166a	I. Ephesos 984
66	3002	166	I. Ephesos 989
67	2987	161	I. Ephesos 622
68	2994a	–	I. Ephesos 700
69	3020c	–	I. Ephesos 2403.3
70	2995	–	I. Ephesos, 823
71	3023	–	I. Ephesos, 3116
72	3046 + p. 1125	85	IG IX ² 1, 192
73	3256	–	I. Smyrna 521 + p. 373

Sér. II («de Hocepied»)

HESSEL	CIL	I. Apulum ⁸⁶
1	CIL III 1013 = 1062	353
2	CIL III 1118	350
3	CIL III 1111	354
4	CIL III 1082	203
5	CIL III 1020	213
6	CIL III 1083	204
7	CIL III 1171	422
8	CIL III 1018	83
9	CIL III 1019	84
10	CIL III 1253	614

⁸⁶ I. PISO, Inscriptions d'Apulum (Inscriptions de la Dacie Romaine – III 5), 2 vol., 2001. L'éditeur utilise l'édition de HESSEL, mais on chercherait son nom en vain dans la bibliographie. De manière curieuse, l'ouvrage apparaît sous le seul nom de Marquard Gude (Gudius). Les inscriptions rassemblées par HESSEL dans la Praefationis Appendix sont étrangères au corpus de Gude (cf. p. 72, n. 46).

Sér. III (van der Horst)

HESSEL	CIG	LBW	Autres
1	3009	–	I. Ephesos 2002 + p. 28
2	3006	–	I. Ephesos 2320
3	3196	–	I. Smyrna 263
4	3305	–	I. Smyrna 507
5	3400	–	I. Smyrna 268
6	3234	–	I. Smyrna 10
7	3403	–	I. Smyrna 278
8	3465	–	Sardis VII 31
9	2967	–	I. Ephesos 286 + p. 8
10	–	–	I. Byzantion 15
11	8659	–	I. Smyrna 851
12	3156	–	I. Smyrna 723a + p. 377
13	3346a–b	–	I. Smyrna 428, 859
14	3301	–	I. Smyrna 438
15	3341	–	I. Smyrna 444
16	3278	–	I. Smyrna 192 + p. 371
17	9897–9898	–	I. Smyrna 844
18	9898	–	I. Smyrna 844b
19	8941	–	I. Smyrna 849
20	3179f, d, c, g	8	I. Smyrna 815
21	2217	–	–
22	2215	–	–
23	2227	–	–
24	2037	–	–
25	8744	–	I. Prusa ad Olympum 211
26	3029	–	I. Ephesos 3215
27	3502	–	TAM V 2, 987
	3503	–	TAM V 2, 1008
	3512	–	TAM V 2, 1116
	–	1659	TAM V 2, 1099
28	8	–	SIG ³ 2

Série IV (van der Horst)

HESSEL	CIG	Autres
1	–	– (bague)
2	3344	I. Smyrna 543
3	3311	I. Smyrna 536 + p. 374
4	3315	I. Smyrna 298
5	3322	I. Smyrna 393
6	3258	I. Smyrna 390
7	3408	TAM V 2, 1346
8	3175	I. Smyrna 597 + p. 375–376
9	3185	– (déplacée de Pergame à Smyrne)
10	3384	I. Smyrna 246 + p. 372
11	3140	I. Smyrna 687

Université de Liège

Faculté de Philosophie et Lettres

Département des Sciences et de l'Antiquité

7, Place du 20-Août

B-4000 Liège

22,70
22,72

in a Turkish burying place $\frac{1}{2}$ mile beyond Erak, my road (alittle on the right hand) to Sagagich. This wall like others of this kind in small battery. The stones almost square.

anno 16. c. 537. Archiv. med. 22
Ex. PSMAISN Printed Vol. 1. p. 102. 116
Oaf. 30.

ΜΑΡΚΟΣ ΟΥΑΛΑΡΙΟΣ ΜΑΡΚΟΥ ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ ΚΑΙ ΔΗΜΑΡΧΟΙ ΚΑΙ Η ΣΥΝΚΛΗΤΟΣ ΤΗΣ ΣΩΝ ΝΗΒΟΥΛΑΚΑΤΩΣ ΔΗΜΟΣΙΑ ΧΑΙΡΕΤΗ ΜΕΝΙΠΠΟΣ ΕΦΟΡΑΡΑ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΤΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΠΟΣΤΑΛΙΕΣ ΠΡΟΣ ΦΜΑΣ ΠΡΕΣΒΕΥΤΗΣ ΠΡΟΧΕΤΡΙΣ ΘΕΤΙΚΑΙ ΥΦΥΜΩΝ ΠΡΕΣΒΕΥΣΑΙ ΥΠΕΡ ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ΤΟΤΕ ΨΗΦΙΣΜΑ ΑΝΕΔΩΚΕΝ ΚΑΙ ΑΥΤΟΣ ΑΚΟΛΟΥΘΟΣ ΤΟΥ ΤΡΙ ΔΙΕΛΕΞΘΗ ΜΑΤΑ ΠΑΣΗΣ ΠΡΟΦΥΜΙΑΣ ΗΜΕΙΣ ΔΕ ΤΟΝΤΕ ΆΡΑ ΑΝΕΔΕΣΣΑ ΜΕΩΒΑ ΦΙΛΟΦΡΩΝ ΡΕ ΚΑΙ ΔΙΑΤΗΝ ΠΡΟΦΥΜΗ ΜΕΝΗΝ ΑΥΤΟΣ ΔΟΞΑΝ ΚΑΙ ΔΙΑΤΗΝ ΥΠΑΡΧΟΥΣ ΖΑΝ ΚΛΑΟΚΑ ΙΑΒΙΑΝ ΠΕΡΙ ΤΕ ΣΩΝ ΗΕΙΟΥ ΔΗΝ ΚΟΤΣΑΜΕΝ ΕΥΝΟΙΣ ΕΚΝΟΤΗ ΜΕΝΔΙΟΛΟΥ ΠΑΕΙΣ ΤΟΝ ΛΟΓΟΝ ΠΟΙΟΥ ΜΕΝΟΙ ΔΙΑΤΕΛΟΥ ΜΕΝΤΗΣ ΠΡΟΣ ΤΟΥΣ ΘΕΟΥΣ ΕΥΣΕΒΕΙΑΣ ΜΑΙΣ ΣΑΝΤΙΣΤΟ ΧΑΙΣΙΟΙ ΤΟ ΕΚΤΗΣ ΣΥΝΑΝΤΩ ΛΙΕΝΗΣ ΗΜΕΤΗΝ ΕΥΜΕΝΕΙΑ ΔΙΑΤΑΥΤΑ Η ΠΑΤΟΥ ΔΗΜΟΝΙΑΝ ΟΥΜΗΝ ΆΛΛΑ ΚΑΙ ΕΞΑΙ ΛΙΣΝ ΠΑΕΙΑΝ ΣΩΝ ΚΕΠΕΙΣ ΜΕΩΒΑ ΣΥΜΦΑΝΗ ΠΑΣΙΓΕΤΟ ΜΕΝ Η ΜΕΤΕΡΑΝ ΕΙΣ ΤΟ ΘΕΤΟΝ ΠΡΩΤΙΑΝ ΑΙΟΚΑΙ ΔΙΑΤΕΤΑΥ ΤΑ ΚΑΙ ΔΙΑΤΗΝ ΠΡΟΣ ΓΜΑΣ ΕΥΝΟΙΑΝ ΚΑΙ ΔΙΑΤΟΝ ΗΕΙΩ... ΝΑ ΠΡΕΣΒΕΥΤΗΝ ΚΡΙΝΟΜΕΝΕΙ ΝΑ ΤΗΝ ΠΟΛΙΝ ΚΑΙ ΤΗ Γ ΧΣΡΑΝ ΙΕΡΑΝ ΚΑΘΩΣ ΚΑΙ ΝΥΝ ΕΣΤΙΝ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΝ ΚΑΙ ΧΦΟΡΟ ΛΟΓΗΤΟΝ ΑΙΟΤΟΥ ΔΗΜΟΥ ΤΟΥ PSMAISN ΚΑΙ ΤΑΣ ΕΙΣ ΤΟΝ ΘΕΟΝ ΤΙΜΙΑ ΚΑΙ ΤΑ ΕΙΣ ΥΜΑΣ ΦΙΛΑΝΘΡΩΠΟΤΕΡΑΣ ΜΕΩΒΑ ΣΥΝΕΠΑΓΕΙ ΕΝ ΔΙΑΤΗΡΟΥΝΤΣ ΤΗΝ ΥΜΩΝ ΚΑΙ ΕΙΣΤΟ ΜΕΤΑ ΤΑΥΤΑ ΤΗΝ ΠΡΟΣ Η ΜΑΣ ΕΥΝΟΙΑΝ. ΕΙΠΑΣ ΦΕ.

Pl. I: Copie autographe de W. Sherard (British Library, Ms. Add. 10101, f° 116 = S1)

In a Turkish buryal place to mila beyond Erakli,
in ya road (a little on y right) to Sugagick.

Printed Vol. 1, p. 102.

22

impala Vid. Fam. Val. N° 17, fig. 19. ²⁰
As U. C. 937 antechi magni g. Ex fig. 19. cop. out Pro-
long inde creat M. Valerius leucurus de Exib griseis cop. 30
Prote el macrourus, 2 fulvus blarney arcturus, M. Valerius leucurus
perognathus leskei in Juridictione Leibniz. vide el ap. 32, 34, 38.
PO M A I O N S ^{cat} M. Valerius leucurus blarney cop. 10
l. 23 c. 48, 49, c. 50, c. 51

ΜΑΡΚΟΣ ΟΥΑΛΛΑΡΙΟΣ ΜΑΡΚΟΥ ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ ΚΑΙ ΔΗΜΑΡΧΟΙ ΚΑΙ Η ΣΥΝΚΛΗΤΟΣ ΤΗΣΩΝ ΤΗΙ ΒΟΥΔΗ ΚΑΙ ΤΩΙ ΔΗΜΩΙ ΧΑΙΡΕΙΝ ΜΕΝΙΠΠΟΣ ΟΤΟΡΑΡΑΝΤΙΟΧΟΥ ΤΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΠΟΣΤΑΛΙΕΣ ΆΡΟΣ ΗΜΑΣ ΠΡΕΣΒΕΥΤΗΣ ΠΡΟΧΕΙΡΙΘΕΙΣ ΚΑΙ ΥΦΥΜΩΝ ΠΡΕΣΒΕΥΤΑΙ ΥΠΕΡ ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ΤΟ ΤΕ ΨΗΦΙΣΜΑ ΑΝΕΔΟΚΕΝ ΚΑΙ ΑΥΤΟΣ ΑΚΟΛΟΥΘΩΣ ΤΟΥ ΤΩΙ ΔΙΕΛΕΧΟΗΜΑΤΑ ΠΑΣΗΣ ΠΡΟΘΥΜΙΑΣ ΗΜΕΙΣ ΔΕ ΤΟΝ ΤΕ ΑΝ ΔΡΑ ΑΠΕΔΕΞΑΜΕΟΣ ΦΙΛΟΦΡΩΝΩΣ ΚΑΙ ΔΙΑ ΤΗΝ ΠΡΟΤΕΤΕΝΗ ΜΕΝΗΝ ΑΥΤΩΙ ΔΩΣΑΝ ΚΑΙ ΔΙΑ ΤΗΝ ΥΠΑΡΧΟΥΣΑΝ ΚΑΛΟΚΑ ΓΑΣΙΑΝ ΛΕΡΙ ΤΕ ΩΝ ΗΕΙΟΥ ΔΙΝΚΟΥΣΑΜΕΝ ΕΥΝΟΣΕ ΚΑΙ ΟΤΙ ΜΕΝ ΔΙΟΔΟΥ ΠΛΕΙΣ ΤΟΝ ΛΟΓΟΝ ΠΟΙΟΥΜΕΝΟΙ ΔΙΑΤΕΛΟΥ ΜΕΝ ΤΗΣ ΠΡΟΣ ΤΟΥΣ ΘΕΟΥΣ ΕΥΣΕΒΕΙΑΣ ΜΑΛΙΣΤΑΝ ΤΙΣΤΟ ΧΑΙΩΤΙΤΟ ΕΚ ΤΗΣ ΣΥΝΑΝΤΩΛΑΙΕΝΗΣ ΗΜΕΙΝ ΕΥΜΕΝΙΑ ΔΙΑ ΤΑΥΤΑ ΠΑΡΑ ΤΟΥ ΔΑΙΜΟΝΙΟΥ ΟΥΜΗΝ ΛΛΑ ΚΑΙ ΕΞ ΑΛ ΔΩΝ ΠΛΕΙΟΝΩΝ ΠΕΠΕΙΣΜΕΘΑ ΣΥΜΦΛΗ ΠΑΣΙ ΓΕΤΟΜΟΝΗ ΤΗΝ ΗΜΕΤΕΡΑΝ ΕΙΣ ΤΟ ΘΕΙΟΝ ΠΡΟΤΙΜΙΑΝ ΔΙΟ ΚΑΙ ΔΙΑ ΤΕ ΤΑΥ ΤΑ ΚΑΙ ΔΙΑ ΤΗΝ ΠΡΟΣ ΥΜΑΣ ΕΥΝΟΙΑΝ ΚΑΙ ΔΙΑ ΤΟΝ ΗΕΙΩΝ ΝΑ ΠΡΕΣΒΕΥΤΗΝ ΚΡΙΝΟΜΕΝ ΕΙΝΑΙ ΤΗΝ ΠΟΛΙΝ ΚΑΙ ΤΗΓΧΩΡΑΝ ΙΕΡΑΝ ΚΑΘΛΣ ΚΑΙ ΝΥΝ ΕΣΤΙΝ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΝ ΚΑΙ ΑΦΟΡΟ ΛΟΓΗΤΟΝ ΑΠΟ ΤΟΥ ΔΗΜΟΥ ΤΟΥ ΡΩΜΑΙΩΝ ΚΑΙ ΤΑΤΕ ΕΙΣ ΤΟΝ ΘΕΟΝ ΤΙΜΙΑ ΚΑΙ ΤΑ ΕΙΣ ΥΜΑΣ ΦΙΛΑΝΤΩΠΕΙΡΑΣΟ ΜΕΓΑ ΣΥΝΕΠΑΥΣΕΙΝ ΔΙΑΤΗΡΟΥΝΤΩΝ ΥΜΩΝ ΚΑΙ ΕΙΣ ΤΟ ΜΕΤΑ ΤΑΥΤΑ ΤΗΝ ΠΡΟΣ ΗΜΑΣ ΕΥΝΟΙΑΝ ΕΡΓΟΣΘΕ.

Pl. II: Copie autographe (?) de W. Sherard (British Library, Ms. Add. 10101, f° 172 = S2)

From the British Library Collection: Ms. Add. 10101, f. 172-S2



Pl. III: *Estampage de Ph. Le Bas (partie gauche)*